

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 11 Votants : 14 Procurations : 3

Date de convocation : 7 avril 2025

Date d'affichage : 7 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Michèle BARASCUD, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Paulette FOURNIER, Christian JULIAN, Sabine THOMAS. Madame Sabine THOMAS est arrivée à 18h12.

Était absent : Lionel CAYRON

Représentés :

- Yvan BOUAT représenté par Richard FIOL
- Jean-François GALLIARD représenté par Alain DELMAS
- Virginie GOVIGNON représenté par Paulette FOURNIER

Objet : Budget annexe de l'assainissement 2025 – Vote du budget

Délibération n° 2025-27

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain DELMAS, adjoint délégué aux finances, pour présenter le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe de l'assainissement.

- La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 223 161.00 €
- La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 178 289.00 €

Où cet exposé, le conseil municipal approuve le vote du budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2025.

Délibération adoptée à 9 voix pour et 5 abstentions.

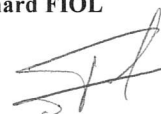
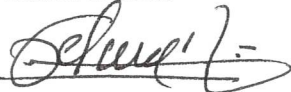
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 14 avril 2025

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS

Le Maire,
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : 15 AVR. 2025

Publié le : 15 AVR. 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour 9

Contre

Abstentions 1 + 4 = 5

Présenté par le Maire

A NANT , le 14/04/2025

Le Maire

Date de convocation : 07/04/2025

*Paulette Fournier, Virginie Guyon,
 Magali Coulet, Christian Julian
 ne prennent pas part au vote.*

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A NANT , le 14/04/2025

le Conseil Municipal

AROCAS Claude	
BARASCUD Michèle	
BOUAT Yvan	
CAYRON Lionel	
CHARALAMBOS Jean-Pierre	
COULET Magali	
DELMAS Alain	
FIOL Richard	
FOURNIER Paulette	
FRENEHARD Anne-Marie	
GALLIARD Jean-François	
GOVIGNON Virginie	
JULIAN Christian	
THOMAS Sabine	
VERNHETTES Michel	

Certifié exécutoire par le Maire
 et de la publication, le

15 AVR. 2025



**Le Maire,
 Richard FIOLE**

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

15 AVR. 2025

A

NANT

, le 14/04/2025